CONSEIL COMMUNAL
DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES ESPACES PUBLICS

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 06-2025

Demande de crédit d'étude complémentaire pour les aménagements extérieurs du site du Bornalet

---

La commission des espaces publiques (ci-après « la commission ») composée de M. Stéphane Rollier (président), de M. Damien Saugy (rapporteur), de MM. Pierre Dallenbach, Patrick Magnenat et Sébastien Heyraud, en l'absence de Mme Valérie Baud Mermoud (excusée) et M. Christian Muster (récusé), s'est réunie le lundi 2 juin à la salle de commune en présence de M. Jean-François Pollien (syndic) et MM. Sébastien Durussel et Thierry Buttin (municipaux), ainsi que de la Commission des Finances.

Lors de cette séance, M. Buttin nous a présenté le préavis qui vous est soumis ; lui, MM. Pollien et Durussel, nous ont donné toutes les explications nécessaires et les réponses à nos questions.

Lors de la séance de travail qui a suivi, la commission a statué sur le préavis à l'unanimité des membres présents.
Il ressort que :

- Dans l'objectif de trouver une nouvelle solution pour une sortie du parking sur l'autre côté, il est impératif de réaliser une étude pour repenser les sous-sols du futur bâtiment.
- La commission regrette l'urgence de cette demande de rapport d'étude pour ce préavis.
- La commission accepte le préavis tel que proposé, afin de débloquer le projet dans sa phase actuelle.
- La commission accepte le préavis tel que proposé, afin de favoriser prochainement l'établissement d'une zone 30 km/h, voire 20 km/h sur la route cantonale au centre du village, idéalement entre le bâtiment du Battoir et l'entrée de la route de la Gravière, et depuis l'arrêt de bus Penthaz Village sur la route de Cossonay.

En conclusion, la commission propose, à l'unanimité des membre présents, au Conseil communal de Penthaz de donner à la Municipalité son approbation sur le préavis n°06-2025 à l'octroi d'un crédit d'étude complémentaire destiné à la modification de l'entrée du parking souterrain du futur bâtiment du Bornalet et ses aménagements extérieurs ainsi que le réaménagement de l'arrêt du bus.

Penthaz, le 5 juin 2025

Le président

Stéphane Rollier

Le rapporteur

Damien Saugy